



COMMUNIQUE DE PRESSE

## En 2024, le leasing social et la diversification de l'offre ont amorcé la démocratisation de la mobilité électrique, selon une étude de l'Avere-France et AAA Data

Paris, le 21 juillet 2025

Dès le second semestre 2025, l'ensemble des dispositifs d'aide à l'acquisition de véhicules électriques - qu'ils soient légers ou lourds - sera financé par les certificats d'économie d'énergie (CEE). Cette évolution majeure intervient alors que le marché du véhicule électrique traverse une période contrastée. L'Avere-France et AAA Data dressent, dans une récente étude, un bilan du marché du véhicule électrique en 2024.

[Consulter l'étude de l'Avere-France et AAA Data « Les indicateurs d'attractivité du véhicule électrique en 2024 »](#) avec **chiffres, analyses, portraits et infographies** :

- Typologie d'acheteurs en achat direct et leasing (par motorisation et par an, typologie des modes de financement par acquéreur, typologie des acquéreurs selon le couple segment/motorisation...)
- Durées de détention des voitures électriques
- Temps de revente d'une voiture électrique sur le marché de l'occasion
- Taux de pénétration des voitures électriques par segment et zone d'habitation de l'acquéreur
- Tableau de synthèse des segments principaux par indicateurs
- Portrait type des particuliers d'une voiture électrique en 2024

*"Si le marché de l'électrique, en 2024 n'a pas progressé dans les mêmes volumes qu'en 2023, il ne perd pas de part de marché par rapport au thermique. La demande évolue et l'offre s'adapte face à la diversité des usages. L'offre des constructeurs s'est considérablement étoffée avec des produits dans les segments B, B-SUV, C et C-SUV, avec une nette amélioration du rapport prix/prestations, notamment en termes de polyvalence des véhicules ; la poursuite de cette dynamique produits est essentielle pour atteindre toujours plus de typologies d'usages et donc d'acheteurs potentiels."* témoigne **Antoine Herteman, président de l'Avere France.**

### Le marché poursuit sa structuration en 2024, toujours porté par les particuliers

À fin 2024, la part de véhicules électriques sur l'ensemble des véhicules dans le parc a atteint les 3% contre 1,5% en 2023. Les particuliers continuent de soutenir la croissance du marché : 86% des véhicules 100% électriques immatriculés en 2024 l'ont été par des particuliers (contre 85% en 2023).

Le marché du véhicule électrique amorce ainsi une nouvelle phase de structuration : après une forte croissance depuis 2020, le rythme ralentit légèrement en 2024 (-3%), mais les fondamentaux restent solides :

- Le leasing social (17% des 290 614 immatriculations) a transformé l'accès au VE pour les ménages modestes (81% des particuliers passent par la location) ;
- La part de marché du VE progresse dans les zones rurales, portées par des modèles accessibles ;
- L'écart de prix avec les thermiques se réduit, notamment sur les segments C et D, mais reste un frein sur les segments B et B-SUV.

Si les professionnels doivent encore jouer leur rôle pour alimenter le marché du véhicule électrique d'occasion, la dynamique est en place pour 2025, grâce à la diversification de l'offre et aux ajustements réglementaires. Les derniers chiffres du premier semestre 2025 confirment cette bascule majeure ([baromètre du mois de juin 2025](#)).

### Une offre qui s'enrichit, notamment sur les segments grand public

Les efforts des constructeurs ont permis d'élargir l'offre sur presque tous les segments. Mais des défis persistent, en particulier sur les segments B et B-SUV, cruciaux pour le marché français :

- L'écart du prix du neuf se réduit progressivement entre les voitures électriques et thermiques (39% d'écart contre 47% en 2023) mais il reste paradoxalement plus significatif sur le segment B qui est le plus important en France ;
- L'offre électrique couvre désormais presque tous les segments, mais le nombre de modèles dans les segments B et B-SUV reste encore limité, bien que des développements soient attendus en 2025 et 2026.

Si la polyvalence et les prix des voitures segments C et D sont similaires ou très proches de celles des véhicules thermiques, celles des segments B et B-SUV restent encore à améliorer pour répondre pleinement aux attentes des acheteurs.

En 2025, le développement du marché des voitures électriques dépend encore fortement de l'élargissement de l'offre et d'une stratégie tarifaire réellement compétitive face aux motorisations thermiques et hybrides non rechargeables. Ce constat est particulièrement vrai sur les segments B et B-SUV, où, malgré une progression depuis 2023, la part de l'électrique reste inférieure à la moyenne du marché global. L'arrivée de nouveaux modèles témoigne toutefois d'une expansion encourageante.

### Maintenir les aides à l'acquisition pour continuer d'accompagner les nouvelles offres des constructeurs

Le bonus écologique joue un rôle clé dans la transition vers la mobilité électrique. Si le différentiel de prix avec les véhicules thermiques reste un frein, la dynamique évolue, grâce à des modèles plus accessibles et des dispositifs de soutien ciblés.

En 2024, le Gouvernement a choisi de restreindre le bonus écologique aux véhicules atteignant un score environnemental minimal. L'Avere-France salue cette initiative visant à renforcer la composante européenne des véhicules, elle rappelle que réduire trop rapidement les aides aura

un impact négatif sur l'industrie alors que les constructeurs mettent de nouveaux véhicules attractifs sur le marché. Face à ce constat, l'Avere-France a rappelé début décembre 2024 l'urgence de maintenir et renforcer les dispositifs d'aide : pérenniser le bonus, faire évoluer le leasing social et lancer un programme CEE pour la prime à la conversion. En effet, l'accélération significative des immatriculations nécessite une stratégie de soutien adaptée à la diversité des profils d'automobilistes.

*A propos de l'Avere-France*  
*L'Avere-France, créée en 1978, est l'association nationale pour le développement de la mobilité électrique en France. Avec plus de 270 adhérents, l'Association fédère un écosystème diversifié d'acteurs engagés dans la transition énergétique. Tiers de confiance pour les pouvoirs publics, les professionnels, les médias et le grand public, l'Avere-France publie régulièrement des contenus de référence sur les questions d'électromobilité (batterie et hydrogène). L'association est fortement impliquée dans les projets de développement et de promotion de la mobilité électrique auprès des pouvoirs publics, tant au niveau national que régional. De plus, l'Avere-France pilote le programme Advenir, qui contribue de manière significative au développement des infrastructures de recharge en France par du financement et de la formation.*

---